



En Actes

Série d'écritures contemporaines
théâtrales po astèr èk tèrta





SOMMAIRE

Enjeux – Kosa i lé.....	3
Règles et cadres.....	5
Travail d'écriture.....	6
Travail de territoire.....	8
Choix des équipes.....	9
Contacts.....	10



ENJEUX – KOSA I LE

En Acte(s), est inspiré d'un festival d'écritures contemporaines de théâtre se déroulant sur le territoire national, dont la Compagnie La Corde Rêve, par le biais de son directeur artistique Maxime Mansion, est à l'initiative.

Son objectif : UNE NÉCESSITÉ. Celle de donner un espace de travail et de recherche à des auteurs et autrices. Shakespeare, Molière, Marivaux écrivaient pour leur troupe mais surtout pour et par le plateau. Aujourd'hui, nous voulons leur donner l'opportunité d'expérimenter le plateau. Que l'écriture dramatique se rapproche le plus de son économie et de son but premier : le jeu. Qu'elle s'éloigne de sa chambre. Il ne s'agit pas d'être comme ou d'égaler ceux d'un autre temps mais de travailler avec notre époque. Réunir nos forces et fraterniser à travers le jeu, l'écriture et la mise en scène, un milieu en proie à l'individualisme. Créer une coopérative d'artistes.

J'ai moi-même, à plusieurs reprises, été comédien dans les textes de « En Acte(s) », à Paris et à Lyon. Fort de mon expérience et des bénéfices indéniables que j'ai pu constater lors de ce festival, tant sur la filière théâtrale que sur la qualité des dramaturgies présentées, nous proposons, mon équipe et moi-même, en complicité avec Maxime Mansion, une adaptation territoriale de ce festival par et pour La Réunion.

Mais tout cela n'aurait aucun sens sans inclure une mission indispensable : celle d'attirer tous les publics, et surtout celui qui ne va pas au théâtre.

La phrase « le théâtre n'est pas pour moi » ou « téat la pa pou mwin » encore trop souvent prononcée est généralement teintée d'un complexe d'infériorité empêchant le citoyen lambda de franchir la porte d'un théâtre.

Avec En Acte(s), nous nous donnons pour mission de traiter exclusivement l'actualité dans ce qu'elle a d'universel, dans le but que le plus grand nombre se sente concerné et donc curieux de venir entendre et voir ladite pièce. Cette dernière pourra se donner à voir dans des salles de diffusion dédiées et repérées mais pourra l'être également, dans un second temps, n'importe où, où nous pourrons poser notre tréteau mobile afin d'être proches de tous et accessibles à tous.

Il s'agit de donner naissance à une dramaturgie du ici et maintenant, un théâtre du « astèr èk terlà ».

*Daniel Léocadie
Directeur artistique
Cie Kisa Mi Lé*



REGLES ET CADRES

- Écrire quatre pièces de théâtre pour 4 acteur·ices
- Le nombre de personnages est illimité.
- Une des quatre pièces sera obligatoirement une pièce pour jeune public.
- L'écriture peut se faire en langue créole ET/OU française.
- Accessoirisation minimale, seulement si cela est nécessaire et utile.
- Les instruments de musique utilisés ne sont pas considérés comme des accessoires, il n'y a donc pas de restriction.
- Dispositif : Bi-frontal
- Durée de présentation : entre 45 min et 1h max
- Aucune création décor.
- Aucune création lumière.
- Aucune création sonore.
- Aucune création costume.
- Cinq jours de répétition et représentation le sixième jour.
- A la fin de chaque présentation un échange avec le public aura lieu en présence de l'auteur·ice, du/de la metteur·euse en scène et des comédien·ne·s.
- Le travail d'écriture devra commencer trois mois et trois semaines avant la présentation publique.
- Le texte doit être remis aux comédiens trois semaines avant la présentation publique.
- Chaque écrivain·e sera accompagnée d'un·e metteur·euse en scène durant le processus de création du texte et de son passage à la scène.
- Chaque texte sera déposé à la SACD et sera publié aux Éditions Ka.



TRAVAIL D'ECRITURE

- Tout en restant libre du choix du thème d'écriture l'auteur·ice fait obligatoirement écho à l'actualité.
- Pendant la période de création du texte, l'auteur·ice travaille en étroite collaboration avec le/la metteur·euse en scène chargé·e de la mise au plateau.
- Après le premier mois d'écriture, l'auteur·ice présente son travail en cours au/à la metteur·euse en scène, chaque semaine, à un jour défini entre eux. Ils échangent sur la faisabilité du passage à la scène.
- Le/la metteur·euse en scène n'intervient en rien sur le style de l'écriture. Iel ne se charge que des questions de mise au plateau et d'interprétation.
- L'auteur·ice n'intervient en rien dans la mise en scène. Iel ne se charge que des questions de dramaturgie et d'écriture.
- Le texte est remis aux acteur·ices deux semaines avant le début des répétitions, par le/la metteur·euse en scène, en précisant la distribution, afin que le travail de mise en scène et d'interprétation commence. Seule une séance de lecture collective pourra être organisée avant le travail de répétition.
- Il n'y a que cinq jours de répétitions pour la mise au plateau du texte dont une journée d'adaptation dans la salle de présentation.
- La période de répétition n'est pas une finalisation, elle est destinée à éprouver la langue de l'auteur·ice au plateau et à y apporter toutes les modifications nécessaires avec l'accord de l'auteur·ice.
- Le jour de la présentation, le/la metteur·euse en scène est souffleur·euse.
- L'acteur·ice n'aura qu'à dire « Texte » pour qu'on le lui souffle.
- Une ou deux présentations seront données.

Nombre de pièces : 4

Fréquence : 1 pièce/ trimestre

Calendrier prévisionnel : 3 représentations par période en Mars, Juin, Septembre, Novembre.
Un Temps fort en décembre regroupera toutes les créations.

Parité : Chaque édition doit comporter 2 auteurs et deux autrices, deux metteurs en scène et deux metteuses en scène.

Le temps fort : Sur deux jours en décembre, les 4 pièces seront présentées, à raison de deux pièces par jour.

Lieux : Chaque pièce se jouera dans un théâtre, ou un espace théâtral ou identifié comme tel.

TRAVAIL DE TERRITOIRE

- Le temps fort, en plus de la diffusion des quatre pièces, sera le théâtre d'une présentation d'une petite forme menée avec des amateur·ice·s/habitant·e·s de la commune qui accueille le temps fort. Ce travail, en collaboration avec la ville, la politique de la ville, et toutes les personnes nécessaires, se fera avec un groupe de personnes établi, sur un temps qui sera à déterminer (sur l'année ou sur quelques mois).
- Durée de la petite forme : entre 15 min et 30 min
- Nombre de participants : entre 3 et 6 personnes
- Un auteur ou une autrice, et un metteur en scène ou une metteuse en scène seront les accompagnateurs durant toute la construction de cette petite forme.
- La petite forme se jouera en levée de rideau les deux jours de représentation du temps fort.
- Le groupe d'habitant·e·s établi, pourra/devra, en cours d'année, assister aux répétitions et/ou présentations d'une ou plusieurs pièces d'En Acte(s).
- Nous pourrions, lors des prochaines éditions, déterminer un autre protocole concernant ce travail de territoire et de temps fort : par exemple, nous pourrions sur les quatre sessions en désigner une qui se fera en décentraliser et faire le temps fort dans un théâtre. Le but est que ce travail de territoire ne reste pas hors des salles et facilite la venue de la population éloignée de la culture dans les salles de théâtre.



CHOIX DES EQUIPES

- Un pré-listing de comédien·nes, d'auteur·ices, de metteur·euse·s en scène de La Réunion est établi par la collégiale.
- Deux auteurs et deux autrices sont choisi·e·s par la collégiale.
- Il en sera fait de même pour les metteur·euses en scène.
- En concertation avec le CRR d'art dramatique de La Réunion, des élèves en dernier Cycle, seront obligatoirement sollicités pour faire partie d'une ou plusieurs pièces, en tant qu'acteur·ices.
- Des binômes auteur·ice/metteur·euse en scène sont organisés.
- Les metteur·euses en scène, choisiront les acteur·ices avec lesquels iels veulent travailler, et soumettront leur distribution à la validation de la collégiale.
- Les participant·e·s à chaque pièce de En Acte(s) devront obligatoirement se rendre disponibles pour le temps fort.

Projet en partenariat avec le CDNOI - Théâtre du grand marché / La Fabrik / MobilTéat
& Les Éditions Ka

Soutiens : DAC Réunion (Été culturel), Région Réunion (Aide à la création), Département Réunion (Aide programme artistique annuel), Ville de Saint Louis (Service associatif et Politique de la Ville) Merci à Maxime Mansion créateur d'En actes à Lyon



Compagnie Kisa Mi Lé
ciekisamile@gmail.com

Association loi 1901
10 Chemin des Martins
97421 Saint Louis
Siret 829 482 983 00014
APE 9001Z
Licence 2-2021-001922

Daniel Leocadie
Auteur / Comédien / Metteur en scène
daniel.leocadie@gmail.com
+262 (0) 6.93.55.90.63



Administration et production

Elodie Beucher
elodie.aleaaa@gmail.com
+262 (0) 6.92.17.54.93

Nelly Romain
nelly.aleaaa@gmail.com
+262 (0) 6.92.61.63.36

Production et diffusion

Armande Motais de Narbonne
armande.aleaaa@gmail.com
+262 (0) 6.92.24.26.02

Valentine Vulliez
diffusion.aleaaa@gmail.com
+262 (0) 6.93.45.78.29